

DES NOUVELLES DE XAMBES





Mairie de Xambes

Secrétariat

33 rue Principale 16330 Xambes

Secrétaire : Anne Ballanger

Lundi, mardi et vendredi : 8h-13h / 14h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 8h-13h (fermé au public l'après-midi)

Tél. : 05 45 39 87 47

mairie.xambes@wanadoo.fr

Site Internet : **www.xambes.fr**

Permanence de la maire : mardi matin

En cas d'urgence :

06 12 36 64 36

Agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-11h45

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Sommaire n° 50

Éditorial	4
Travaux – réalisations – acquisitions	5
Projets éoliens	7
Embellissement, Cadre de vie	8
Dépôt de végétaux et de branchages	9
Vie associative	
Amicale des propriétaires de Xambes	10
Club Nos villages	11
Amicale des donneurs de sang	11
Comité des fêtes	12
Animations	
Marché de producteurs et d'artisans	13
Repas des Aînés	14
Concert de musique cubaine	14
Les Roses déjantées	16
Prix de Xambes	18
Rallye routier de la Charente	18
Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine	18
Finances	19
Affaires scolaires	
École Paul-Buard	20
Sivos	21
Association des Parents d'élèves	22
Commémoration du 8 Mai	23
Le tourisme en Nord-Charente	24
Site Internet de la commune	25
Informations pratiques	
Location de la salle des fêtes	25
Recensement militaire	25
Collecte des ordures ménagères et recyclables	26
État civil	26
Centre hospitalier de Ruffec	27
Vie économique	28

ÉDITORIAL

Alors que la crise sanitaire sévit à nouveau, notre attention est tournée vers l'agression russe en Ukraine. Ces événements nous rappellent cruellement la fragilité des équilibres géopolitiques et confirment que nous devons nous souvenir du passé et ne jamais négliger l'Histoire.

Les conséquences économiques, hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, impactent tous les foyers et les entreprises. Les collectivités ne sont pas épargnées puisque le budget communal va subir également le contrecoup de ces hausses successives et des chantiers restent en attente en raison des retards de livraison des matières premières. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement font l'objet d'une maîtrise constante et, comme en témoignent les informations publiées page 19, les finances sont saines.

La commune se réjouit du renouvellement et du dynamisme du tissu associatif : Comité des fêtes, Amicale des Propriétaires de Xambes, Club Nos Villages, Association des Parents d'Élèves, tous prennent une part active dans l'animation de la commune et jouent un rôle essentiel dans l'équilibre social. Des projets d'animation communs aux associations et à la municipalité sont à l'étude.

Afin de pallier l'arrêt de la tournée de la boulangerie de Saint-Amant-de-Boixe, un distributeur de pains sera prochainement et gracieusement installé à côté de la boucherie par la boulangerie de Vars « Le Fournil d'Anaïs ». À charge pour la commune d'honorer les dépenses électriques de l'appareil.

Cet été, avant la traditionnelle frairie annuelle et son feu d'artifice offert par la Mairie, le conseil municipal vous convie à venir assister à un concert de musique cubaine. En effet, de nouveaux habitants, musiciens professionnels, nous feront le plaisir d'animer la soirée du 11 août. À cette occasion, un apéritif cubain sera offert par la commune avant la prestation des musiciens. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Dans l'attente de nous rencontrer pour partager ces moments, apprécions la convivialité et la douceur de vivre à Xambes.

Bonnes vacances et bel été à tous.

Géraldine JÉRÔME

TRAVAUX-RÉALISATIONS-ACQUISITIONS

- Comme annoncé dans le précédent bulletin, les derniers travaux du bar-restaurant – mises aux normes électriques, cheminement pour handicapés et terrasses en extérieur, création d'un passe-plat et mise en place d'une porte coupe-feu entre la cuisine et le logement – ont été réalisés et ont permis l'ouverture du Centum Bene en mars. Pour cette dernière série de travaux, une deuxième subvention d'un montant de 5 216.80 € a été versée par l'État à la commune.

- Durant l'hiver, Stéphane a effectué les travaux de réfection du logement communal « ancienne poste » : rafraîchissement de la peinture de l'ensemble des pièces, aménagement de la cage d'escalier, petits raccords de carrelage, entretien des volets... Nous sommes dorénavant tributaires des entreprises qui doivent y intervenir pour la création d'une salle de bain, le remplacement de quelques fenêtres. Les artisans tardent à venir malgré les commandes qui datent de plusieurs mois.

- Au printemps, Ludovic s'est chargé d'installer une clôture entre la zone de stockage du matériel communal et la cour du logement situé place de la Salle des Fêtes.

- Ludovic et Stéphane ont travaillé à la réalisation du local « des employés » situé rue Jean Grand. Ils disposent désormais d'un bâtiment réglementaire, avec cuisine, vestiaires et sanitaires. Un grand merci à Jean Bardeau qui a fabriqué la porte d'entrée.

- Afin d'améliorer l'esthétique de la réserve incendie aux « Chêneveaux », Stéphane y a créé un aménagement paysager – pierres, bois et végétaux.

- Trois bancs ont été installés sur le chemin des éoliennes, ils permettent d'admirer la vue d'ensemble sur le village.

- Face à la recrudescence de dépôts sauvages de matériaux et autres déchets sur le site de broyage de l'ancien stade, l'accès a été condamné. Un nouveau site, moins isolé et donc, nous l'espérons, moins sujet aux dépôts sauvages, est ouvert sur l'ancienne route de Vouharte.

- L'entretien des arbres et des haies en bordure du chemin des « Chêneveaux » a été réalisé à l'automne par une entreprise spécialisée.

- Aymeric Régeon a acquis récemment le matériel nécessaire pour l'entretien des bords de routes et chemins. Il s'est chargé de l'entretien de la route de La Fichère et de divers chemins communaux.

- En janvier 2022, l'architecte des bâtiments de France nous a fait parvenir le compte-rendu de sa visite de l'église Notre-Dame-de-tous-Biens effectuée en juillet 2020. Il nous a adressé les coordonnées d'un technicien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à contacter afin de déterminer la nature et l'ampleur des travaux. Nous avons contacté l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16) afin de connaître la procédure exacte pour la poursuite de l'état des lieux. Celle-ci exige de faire réaliser une étude de diagnostic qui représente un coût évalué entre 10 000 et 15 000 €, subventionné à hauteur de 35 % par la DRAC et de 25 % par le Département.

- Après maintes sollicitations, la Région Nouvelle-Aquitaine a enfin fait procéder à la réparation de l'abri-bus en face de la mairie.

- Le projet d'aménagement du bourg suit son cours. Mais son élaboration est compliquée par les perturbations que le Covid a provoquées dans les nombreuses instances administratives qui doivent être consultées et chez les intervenants techniques.

- Dans les semaines à venir, la réfection de la route de la Forêt va se poursuivre dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC).

- Cet été, les employés communaux vont s'atteler à l'entretien courant de l'école, marquage de la cour, entretien des volets, mise en place d'un local poubelles de la cantine en extérieur...

- Des travaux de peinture vont être programmés dans la salle des fêtes ainsi qu'une réfection de la petite salle (derrière la salle des fêtes, route de Coulonges). Elle pourrait accueillir une bibliothèque et également devenir une salle de réunion pour les associations.

- D'ici quelques semaines, un distributeur de pains sera gracieusement installé par la boulangerie « Le fournil d'Anais » à Vars. La commune prendra en charge le coût des dépenses électriques de l'appareil.

Géraldine JÉRÔME



Différentes étapes de la réalisation du local des employés communaux.

Photos Ludovic Régeon



PROJETS ÉOLIENS

Vous avez été informés, par un flyer distribué dans les boîtes aux lettres en mars 2022, d'une possible implantation du parc éolien de Charente-Boixe sur le secteur des communes de Villognon, Coulonges, Xambes, Vervant, Cellettes et Ambérac.

Si les élus sont effectivement informés du projet, il nous paraît important de souligner que, dans l'état actuel de la réglementation, l'avis que nous pourrions émettre sur ce sujet n'est pas pris en compte. En effet, quelle que soit la position des élus sur les projets éoliens, ceux-ci seront menés à terme par les concepteurs de parcs.

Les avis des Conseils municipaux des communes concernées et celui de l'intercommunalité sont sollicités seulement après la réalisation des enquêtes publiques et avant le dépôt des dossiers auprès de la Préfecture. À noter cependant que les avis rendus par les collectivités ne sont pas décisionnaires mais seulement consultatifs.

À charge ensuite pour la Préfecture de rendre un avis décisionnaire favorable ou défavorable.

Pour une complète information, et à notre connaissance, de nombreux projets éoliens sont à l'étude, ou en cours d'instruction, ou présentés devant le Tribunal administratif après avis défavorable de la Préfecture pour un recours, dans un périmètre proche de Xambes.

Voici la liste des communes concernées :

- Villognon
- Vervant
- Coulonges,
- Vouharte,
- Ambérac,
- Marcillac-Lanville,
- Maine-de-Boixe,
- Cellettes,
- Villejoubert
- Aussac-Vadalle,
- Fouqueure,
- Juillé

Compte-tenu de la multiplication des projets de parcs éoliens sur le territoire, j'invite les habitants à exprimer leur position lors des enquêtes publiques qui seront menées avant les dépôts des dossiers par les concepteurs en Préfecture.

Géraldine JÉRÔME

COMMISSION EMBELLISSEMENT, CADRE DE VIE

La municipalité s'est engagée depuis des années à embellir notre village et à le valoriser. Nous prêtons une attention toute particulière à la qualité de notre cadre de vie. Les actions municipales et les initiatives citoyennes y participent.

Courant août, nous accueillerons la visite du jury « Villes et Villages fleuris ». Un dossier de présentation très complet a d'ores et déjà été adressé et le jury a effectué ses premiers repérages dans la commune. Notre objectif étant de conserver notre deuxième fleur. Le réchauffement climatique nous oblige à réfléchir au choix de nos plantations futures.

Notre aire des Chêneveaux se métamorphose progressivement. La réserve d'eau n° 2 a été entourée de canisses et bois permettant le support de végétations. Trois arbres fruitiers ont été plantés (pommier, poirier, prunier). Deux petits bancs de pierre agrémentent cet espace. La haie de saules se développe, mais nécessite cette année encore un arrosage régulier. Les tables de pique-nique, sites de rencontres conviviales entre habitants et randonneurs, sont très appréciées. Un nichoir avec des branches de récupération a été conçu par Stéphane, il est installé devant la mairie. Les jachères mellifères, fournies par la Fédération de chasse, ont été semées. Elles commencent à fleurir, mais la sécheresse n'a pas aidé à leur pousse.

Par ailleurs, pour le bien-être des randonneurs, trois bancs en bois ont été positionnés pour une petite pause bien méritée : l'un sur le chemin des Éoliennes, l'un en direction du bois des Guillots, et le dernier sur le chemin qui mène au « Clos Clissac » avec vue sur notre village.

Comme vous avez pu le constater, nous poursuivons l'enherbement du cimetière. À ce sujet, il est important de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les allées (un arrêté ministériel du 15 janvier 2021 interdit leur utilisation, à partir du 1^{er} juillet 2022, dans les cimetières et autres lieux fréquentés par le public). Les employés municipaux se chargent de l'entretien. Pour toutes questions, s'adresser à eux ou à Annick Causel.

Je tiens à préciser que nos employés municipaux ont en charge les espaces verts mais également les bâtiments communaux. De ce fait, si vous ne les voyez pas à l'extérieur, c'est que des travaux d'intérieur sont en cours. Ludovic a été sollicité, durant une grande partie du début d'année, pour l'aménagement du nouveau local des employés, imposé par la réglementation, inexistant jusqu'alors. Une pièce aux normes (vestiaires, WC, douche et coin repas) a été créée rue Jean Grand. Stéphane s'est occupé du logement de l'ancienne poste pour une partie de sa réfection en vue d'une location.

Certains habitants entretiennent régulièrement l'espace public devant chez eux (tonte, arrachage des mauvaises herbes, fleurissement), merci à eux pour cet engagement. Nous avons eu récemment le désagrément de constater que des dégrada-

tions avaient été commises, nous le déplorons. Merci à tous ceux qui respectent les lieux.

Pour l'implication, le partage d'idées pour l'embellissement et le respect de l'environnement, merci à Ludovic, Stéphane, Jean-Philippe.

Annick CAUSEL

et

La commission Embellissement, Cadre de vie



Photo Annick Causel

Dépôt de végétaux et de branchages

Suite aux dépôts illégaux de déchets, l'accès du site du stade a été condamné.

Un nouveau site a été ouvert.

Pour tout dépôt de branchages ou de végétaux, merci de vous adresser à :

Mairie : **05 45 39 87 47**

ou

Annick Causel : **06 85 28 01 86**

Nous vous donnerons rendez-vous pour y accéder.

Le principe est le même : vous y déposez branches ou végétaux divers, en respectant les emplacements dédiés. Les employés municipaux se chargent du broyage et compost.

Merci à tous pour votre compréhension et votre respect pour ce nouveau site.

De plus, plusieurs dépôts de déchets sauvages ont été découverts sur le territoire de la commune. Plainte a été déposée par Madame la Maire.

Si vous repérez un de ces dépôts, outre le fait d'avertir la mairie, vous pouvez le signaler directement grâce à l'application gratuite à installer sur votre mobile : **Clean2gether**

Annick CAUSEL

Amicale des propriétaires de Xambes

Un pari sur l'avenir

La société de chasse de Xambes a signé un contrat de gestion adaptative avec la fédération de chasse de la Charente, afin de réintroduire une population de faisans naturelle sur son territoire.

Lors de son assemblée générale de juillet 2021, les chasseurs de la commune de Xambes ont décidé de s'engager avec la fédération de chasse de la Charente sur un projet de réintroduction d'une souche pure de faisans « Manchouri ». C'est une espèce extrêmement discrète, sauvage et qui a la particularité de dormir perchée. Cette réintroduction a donné de très bons résultats dans les départements voisins avec de nombreuses naissances dans un biotope adapté. Cet engagement qui dure sur cinq ans et qui prendra fin en décembre 2026, va contraindre les chasseurs à s'abstenir de tirer sur les faisans communs sur leur territoire ; comme dans les communes voisines, qui mènent la même expérience : Balzac, Champniers, Marsac, Saint-Amant de Boixe, Vars, Vindelle et Vouharte.

L'agent de développement de la FDC 16, Emmanuel Guillemet, a identifié les lieux de réintroduction les plus adaptés, et mis en place un plan de régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur cette population, selon la réglementation en vigueur.

Le 19 juillet 2022, une première tranche de 26 Pouillards (oiseaux âgés de 14 à 16 semaines) sera lâchée dans le « bois des Guillots », suivie d'autres lâchers en 2023 et 2024. Merci donc aux promeneurs de ne pas laisser leurs chiens divaguer. Ces derniers doivent être tenus en laisse.

Il y aura un suivi de population par un technicien, avec des comptages au printemps (des habitants de la commune pourront participer).

Après la plantation de haies, la mise en place de jachères fleuries, la société de chasse s'engage dans un système de chasse respectueuse, durable et responsable. Elle répond à la demande d'une nouvelle génération de chasseurs, préférant une gestion adaptative à des lâchers de gibiers quantitatifs.

Changement d'image afin de tendre vers une volonté de s'affirmer comme « chasseur Premiers écologistes de France ».

Ludovic RÉGEON
Président de la société de Chasse

Jean-Luc TESSIER
Administrateur de la FDC 16

Club Nos villages

Le club Nos Villages a repris doucement ses activités avec le nouveau bureau.

Le repas du 20 mars a eu son petit succès malgré ce sacré Covid qui s'est invitée à notre table. Heureusement, il n'a pas été trop méchant, grâce, je pense, à la vaccination des convives.

À l'heure où j'écris cet article, nous avons projeté de faire une escapade au moulin de la Baine, à Chaniers, et à Port d'Envaux, pour visiter les Lapidiales. Mais par manque de participants, le voyage a été annulé. Dommage !

Un repas d'automne aura lieu le dimanche 16 octobre et une sortie à l'Ange



Le repas du 20 mars, la valse des présidents...
Photo Annick Causel

Bleu pourrait se faire le 26 novembre sous forme d'un déjeuner-spectacle. Pour tout renseignement contactez Jean Bardeau, Monique Galmier ou France-line Peroteau.

Les réunions du mardi sont terminées et reprendront le mardi 6 septembre.

Nous faisons appel à toutes celles et à tous ceux qui aimeraient participer, apporter des idées nouvelles, nous aider à créer une dynamique au sein de ce club.

Ce n'est pas facile après deux ans d'inactivité causée par le Covid, mais nous sommes optimistes et espérons qu'en septembre tout ira mieux. Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous et nous vous disons : « À bientôt ! ».

Franceline PEROTEAU
Présidente

Amicale des donneurs de sang

Association cantonale des donneurs de sang volontaires et bénévoles

Qui ne connaît pas de personnes, jeunes ou moins jeunes, qui, suite à un accident, une opération, un accouchement ou une maladie, ont été sauvées grâce à la générosité des donneurs de sang, de plasma, de plaquettes ou d'organes ? Personne.

Qui n'a jamais eu de prise de sang ? Personne.

Un don de sang est une prise de sang qui dure quelques minutes de plus. Et un don de sang peut sauver trois vies : les globules rouges pour les hémorragies ou les accouchements difficiles ; les plaquettes pour les leucémies, les lymphomes ou les cancers ; le plasma pour les maladies chroniques, la fabrication de médicaments...

Collectes 2022 : de 16h30 à 19h30.

Mardi 19 juillet à Marsac.

Jeudi 6 octobre à Vars.

Jeudi 22 décembre à St-Amant-de-Boixe.

Pour tout don de sang, une pièce d'identité vous sera demandée.

Pour tout renseignement d'ordre médical, pour connaître les contre-indications au don, appeler la maison du don (centre de transfusion) de la Charente, au **05.45.91.46.44**.

On peut réserver un créneau horaire pour donner, par téléphone au **05.45.91.46.44**, ou par internet sur le site « **mon-rdv-donde-sang.fr** ».

J.-Paul MICHELOT
Tél. : 05 45 39 74 08

Comité des fêtes

Élue en janvier 2022, l'équipe du comité des fêtes a à cœur d'organiser des manifestations permettant aux habitants de se retrouver au sein de la commune.

La force de notre équipe est sa composition : les anciens membres rejoints par des nouveaux qui ont une envie commune, égayer notre village !

Nous avons tout d'abord organisé le traditionnel brin d'aillet, cette journée a été un franc succès. Nous continuons dans la tradition avec la frairie qui se déroulera le weekend des 3 et 4 septembre 2022.

Il est important de souligner que nous souhaitons collaborer avec les autres associations afin de vous proposer des nouveautés durant l'année à venir.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe composée de 22 bénévoles et 6 membres du bureau vous êtes les bienvenus.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Le Président, Jacky BAUSSAY



Photo Laurence Paponnet



Photo J.-Louis Jonquet

ANIMATIONS

Marchés de producteurs et d'artisans

L'objectif des marchés de producteurs est de privilégier les circuits courts en se rapprochant des producteurs locaux et de s'engager dans une dynamique de consommation différente prenant en compte les produits de saison et issus de l'agriculture biologique.

La collaboration avec la chambre d'agriculture, l'année passée, nous a permis de nous rendre compte qu'il nous était possible d'organiser ces manifestations par nos propres moyens. En 2022, l'équipe municipale a donc décidé d'organiser elle-même des marchés de producteurs et d'artisans.

Après lecture de vos réponses au questionnaire de satisfaction sur leur déroulement, auquel vous avez été nombreux à répondre, nous avons noté que les marchés répondaient à une réelle demande des habitants, tant sociale qu'au niveau des habitudes alimentaires. Nous en sommes ravis, tel est le but.

Lors du marché du 6 mai dernier, organisé à l'initiative de la commune, vous avez pu retrouver des producteurs déjà présents en 2021, ainsi que de nouveaux, et des artisans. La fréquentation a été telle qu'à l'habitude.

Nous en organisons un autre le 28 octobre.

Céline BAUSSAY

Et la commission Manifestations-Vie associative-Attractivité



Photo Laurence Paponnet

Repas des Aînés

Le repas des Aînés, offert par les communes de Xambes et Coulonges à leurs anciens, âgés de 65 ans et plus, a eu lieu le dimanche 8 mai 2022. Les municipalités donnent ainsi à leurs séniors l'occasion de partager des moments d'échanges et de convivialité en se réunissant autour d'un bon repas. Cette année, il a été concocté par le Centum Bene.

En raison des crises sanitaires successives, ce rendez-vous n'avait pas eu lieu depuis 2020 !

Ce fut un réel plaisir de participer à ce temps de pause particulièrement chaleureux, d'échanger et de partager avec nos Anciens.



Photo J.-Louis Jonquet

Concert de musique cubaine

Note de la Rédaction : *Deux nouveaux habitants, Marie-Ange et Felix Martinez, viennent de s'installer à Xambes. Musiciens professionnels au sein du groupe SolYCuba, ils nous offriront un concert le 11 août. À cette occasion, un apéritif cubain sera offert par la commune, à 19 h, place de la Salle des Fêtes, avant la prestation musicale qui débutera à 20 h 30. Nous espérons vous y retrouver nombreux.*

SolYCuba est un groupe de musique cubaine créé à Santiago du Chili en 2016. Il compte déjà plus de 200 concerts avec trois tournées en France. En 2017, il enregistre son premier album « K Bola » comprenant 12 compositions originales. La sortie du deuxième album « Tambor Mayor » est annoncée pour décembre 2022.

Lors de ses concerts, SolYCuba offre une ambiance chaleureuse, où l'on retrouve tous les ingrédients de la musique populaire cubaine.

SolYCuba compte huit musiciens de trois nationalités différentes : Cuba, France, Chili, offrant une expression savoureuse de rythmes cubains comme le Son, Cha cha cha, Rumba, Salsa, Boléro, Guarachas...

Toute la couleur du groupe SolYCuba se dévoile dans une grande cohésion à travers une complicité scénique extraordinaire et un même désir de partager et faire danser son public...

Le groupe est né durant un voyage latino-américain durant lequel se sont rencontrés des musiciens cubains, français et chiliens. Depuis, ils continuent leur voyage ensemble.

Le pari de SolYCuba : ouvrir les frontières et unir autour d'une langue unique et universelle : La Musique...

Liens youtube :

https://youtu.be/x1_3IjzmdVs

<https://youtu.be/CVs1LHTsib4>

Lien soundcloud :

<https://soundcloud.com/solycuba/sets/extrait-2eme-album-tambor/s-3yxRfLJ0TvX>

Liens réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/solycubabanda/?ref=settings>

https://www.instagram.com/solycuba_banda/?hl=fr

<https://www.youtube.com/channel/UC80xW5XuIfbsRbw9ayQhh-Q>

<https://soundcloud.com/user-732003862/sets/k-bola>

SOLYCUBA



© SolYCuba

Les Roses déjantées

Elles sont deux Christelle, collègues et amies, qui se sont lancé un défi : participer au Trophée Roses des Sables qui se déroule du 11 au 23 octobre prochain dans le désert marocain.

Il s'agit d'une course d'orientation qui dure 12 jours, 100 % féminine et solidaire. Elles évolueront en 4x4 avec seulement une boussole et « un road book » !

Depuis quelques années Christelle Prieur voulait s'investir pour aider les autres tout en « dépassant ses limites », et Christelle Perez l'a rejointe dans cette aventure humaine.

Ce rallye en est l'occasion, il est organisé au profit de plusieurs associations (Urban Rose, Croix Rouge française et Enfants du désert) et permettra d'aider les populations locales en collectant des denrées alimentaires non périssables, mais aussi du matériel médical, scolaire, hygiénique, des vêtements... qui seront distribués lors du rallye.

Les deux partenaires ont créé une association loi 1901, « Les Roses Déjantées », afin de préparer leur rallye, collecter les dons, trouver les financements. Le budget total est de l'ordre de 17 000€ entre l'inscription, les frais de route, les formations de conduite, le matériel...

Pour cela, elles ont sollicité des entreprises locales qui sont devenues des « sponsors », mais elles organisent aussi des manifestations (ventes crêpes, repas pael-la, loto, marche solidaire...). C'est un investissement personnel significatif qui nécessite l'appui de la famille et de l'entourage.

Les élus du conseil municipal de Xambes ont voté une subvention de 550 € pour soutenir leur projet.

Christelle Prieur habite Xambes depuis de nombreuses années. Elle, qui se qualifie de personne « discrète », a pu apprécier le soutien et la solidarité des habitants du village.

Les Christelle ont d'ailleurs tenu un stand de confiserie à l'occasion du repas du 1^{er} mai du Comité des Fêtes et lors du dernier marché de producteurs de Xambes.

Elles projettent aussi de faire une action de partage (dessins, créations manuelles) entre les enfants marocains et les enfants de l'école de Xambes, dès la rentrée de septembre.

Enfin, sachez que ce raid est médiatisé et sera diffusé sur différentes chaînes de télévision.

Vous pourrez donc suivre leur avancée quotidiennement !

Nous leur souhaitons bonne chance.

Laurence PAPONNET



Photos Laurence Paponnet

Prix de Xambes

Organisé par la Société des Courses de Montignac, le Prix de Xambes aura lieu le jeudi soir 11 août, à l'hippodrome René Gounin.

Renseignements : Tél. : **07 87 00 58 88**
www.socoursesmontignac.fr

Rallye routier de la Charente

Une compétition moto sur route, Le Rallye de la Charente, traversera notre commune le 20 août. Conformément à l'arrêté du Conseil départemental, « *la circulation de tous les véhicules est interdite, du samedi 20 août 2022 à 7 h 00 au dimanche 21 août à 2 h 00 sur les routes départementales : D116 et D88* ».

Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine

La 36^e édition du Tour Poitou-Charentes Nouvelle-Aquitaine se déroulera du 23 au 26 août 2022. Xambes sera traversée lors de la 2^e étape, le mercredi 24 août après-midi. La course et la caravane publicitaire qui la précède bénéficieront d'un usage exclusif temporaire de la chaussée. La circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits durant la manifestation.

Les organisateurs recherchent des signaleurs civils volontaires pour participer à la sécurisation de l'épreuve. Si vous êtes intéressés, merci de contacter rapidement le secrétariat de la mairie.

FINANCES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	374 778.31 €	Excédent fonctionnement 2021	289 737.31 €
Charges de personnel	130 110.00 €	Atténuation de charges	4 000.00 €
Autres charges gestion courante	83 994.00 €	Produits des services	23 400.00 €
Charges financières	1 919.00 €	Impôts et taxes	237 785.00 €
Dotations provisions	2 285.00 €	Dotations et participations	71 436.00 €
Dépenses imprévues	20 000.00 €	Autres produits gestion courante	28 500.00 €
Virement section investissement	44 572.00 €	Autres produits exceptionnels	2 800.00 €
Total	657 658.31 €	Total	657 658.31 €

Investissement

Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	1 600.00 €	Excédent d'investissement 2021	21 584.03 €
Immobilisations corporelles	27 537.00 €	Subventions d'investissement	8 774.00 €
- mise en sécurité du bar	15 651.00 €	- DETR Bar mise en accessibilité	3 558.00 €
- logement ex-poste menuiserie sdb	11 886.00 €	- DETR Investiss. domaine éco	5 216.00 €
Immobilisations en cours	81 939.00 €	Produits des cessions	29 000.00 €
- RAR 2021 Aménagement du bourg	25 700.00 €	Vente 18 rue Principale	
- Avenant n°2 + réserve DETR versée	40 300.00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé 2021	28 391.97 €
- FDAC 2021 + RAR 2021	8 625.00 €		
- FDAC 2022	7 314.00 €		
Emprunts et dettes assimilées	23 411.00 €	Dépôts et cautionnement	
- Remboursement caution	2 165.00 €	- Cautions reçues	2 165.00 €
- Remboursement emprunts	21 246.00 €		
		Virement de la section de Fonctionnement	44 572.00 €
Total	134 487.00 €	Total	134 487.00 €

Laurence PAPONNET

École Paul-Buard

En cette fin d'année scolaire, les élèves de l'école de Xambes partiront faire une sortie aux jardins de l'Isle Nature à Saint-Fraigne afin de participer à des ateliers en lien avec leur environnement proche. Les CP-CE1, accompagnés des élèves de GS, se transformeront également en écoliers d'autrefois et participeront à un temps de classe comme « à l'époque ».

Par ailleurs, durant ce dernier semestre, toute l'école s'est rendue au théâtre de poche à Angoulême pour assister au spectacle « Alice » inspiré de l'histoire d'*Alice au pays des merveilles*. Spectacle décalé mais très apprécié par nos élèves qui, pour certains, se rendaient au théâtre pour la première fois.

Jeudi 16 juin, les élèves de GS-CP-CE1 ont passé la journée à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe pour découvrir son histoire et sa richesse architecturale. Nous sommes montés en haut du clocher et avons exploré les alentours. Tous, bien que parfois effrayés, ont adoré cette belle découverte, située tout à côté de chez eux.

Enfin, le spectacle de fin d'année se déroulera à la salle des fêtes de Villognon, le samedi 2 juillet à partir de 14h. Suivront des activités festives, proposées par l'APE (association des parents d'élèves), ravie d'organiser de nouveau ce temps d'échange entre les familles. Les élèves ont préparé une petite chorale. Soyez nombreux à venir les applaudir !

La fin d'année s'achèvera ainsi, le jeudi 7 juillet après la classe. Le poste de direction sera occupé par Viane Legrand, l'année prochaine. Elle gardera également sa classe de maternelle.

Passez de très belles vacances d'été et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

La directrice
Aurélië MARTIN

SIVOS

Le SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) assure le fonctionnement du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Coulonges-Villognon-Xambes.

Le budget est réparti au prorata du nombre d'élèves de chaque commune (soit **68 élèves** – pour mémoire : 58 élèves en 2021).

Budget prévisionnel 2022 : 131 342 €

Participation des communes :

131 342 € / 68 élèves = 1 931,50 € par élève
(pour mémoire : 2 139,50 € en 2021)

Coulonges : 1 931,50 € x 10,67 élèves = 20 609 €

Villognon : 1 931,50 € x 34,66 élèves = 66 946 €

Xambes : 1 931,50 € x 22,67 élèves = 43 787 €

(La partie décimale du nombre d'élèves s'explique par la scolarisation d'élèves résidant hors secteur du SIVOS et dont les frais sont répartis sur les trois communes, soit 5 élèves.)

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2022 font apparaître une hausse d'environ une vingtaine d'enfants par rapport à 2021. Elle va entraîner une augmentation des dépenses, mais cette arrivée de nouveaux élèves témoigne de la redynamisation de nos villages et de leur attractivité.

J.-Louis JONQUET

Association des Parents d'Élèves

APE « Les Petits Loups »
RPI Xambes-Coulonges-Villognon

ape.xambescoulongesvillognon@gmail.com

Samedi 2 juillet dernier, s'est déroulée à Villognon la kermesse du RPI Xambes-Coulonges-Villognon. Une première partie, spectacle mis en scène par l'équipe enseignante, faisait salle comble à la salle des fêtes. Au programme, chants et chorégraphies assurés par les élèves des deux écoles. Félicitations à nos petites têtes blondes et à leurs enseignants pour cet agréable moment.

S'en est suivie, dans le petit parc jouxtant la salle des fêtes, la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves « Les Petits Loups ». Diverses activités étaient proposées aux enfants : atelier maquillage, structure gonflable, tours de carlèche, pêche à la ligne, chamboule tout... le tout dans une ambiance joyeuse et festive. La journée s'est terminée par un pique-nique convivial à l'ombre des arbres.

Après deux ans sans festivités, la faute à la pandémie, il était important de renouer des liens et ce fut un franc succès.

Un grand merci à tous les participants, toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette journée : parents d'élèves, grands-parents d'élèves, élus... et aussi un grand merci au Trait charentais et à M. Caillaud.

Maintenant place aux vacances, rendez-vous l'année scolaire prochaine avec au programme festivités d'Halloween, marché de Noël, loto (en collaboration avec le comité des fêtes de Villognon), carnaval...

L'APE vous souhaite de bonnes vacances et un agréable été.

Le BUREAU



Photo APE Les Petits Loups

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Cette année, l'allègement des mesures sanitaires a permis de commémorer le 8 Mai (*Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945*) en présence du public.

La cérémonie, conduite par Madame la Maire, assistée d'élus municipaux et avec la participation d'une délégation des anciens Combattants de Saint-Amant-de-Boixe, s'est déroulée en trois temps :

- Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts,
- Lecture et affichage du message de Madame Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

La manifestation s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du message de Madame Darrieussecq sur le site Internet de la commune : www.xambes.fr (rubrique « actualité »).



8 Mai 2022, la délégation se rend au monument aux morts.
Photo : Denis Guynouard et J.-Louis Jonquet

J.-Louis JONQUET

Tourisme en Nord Charente JLT
Sera inséré manuellement, problème de format de fichier (PDF)

Voir PJ complémentaire

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.xambes.fr

Un petit rappel afin de vous inciter à consulter le site internet de la commune qui est toujours mis à jour régulièrement.

Dès lors que vous recherchez des informations sur Xambes, vous les trouverez très certainement sur le site, qu'il s'agisse de renseignements sur la mairie, l'école, l'agence postale, les conseils municipaux, les démarches administratives, les associations, les manifestations passées ou à venir, les sentiers de randonnées...

Alors soyez curieux, rendez-vous sur le site et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en vue de l'améliorer ou l'enrichir !

Laurence PAPONNET

INFORMATIONS PRATIQUES

Location de la salle des fêtes

La Commune de Xambes loue la salle des fêtes (120 places et estrade) pour différentes manifestations : réunions, assemblées, mariages, repas, expositions...

Pour les modalités pratiques, contacter le secrétariat de la mairie.

Responsable de l'utilisation de la salle : Denis Guynouard
(Tél. : 06 21 20 64 90).

Le recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. Elle est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Pour effectuer le recensement, contacter le secrétariat de mairie. Vous pouvez aussi contacter le correspondant défense de la commune de Xambes :

Denis Guynouard au **06 21 20 64 90**.

Collecte des ordures ménagères et des recyclables

Depuis 2016, seuls les déchets présentés dans des bacs conformes ou déposés dans des sacs bien fermés sont collectés. Si vous choisissez de déposer vos déchets dans un bac, il doit impérativement répondre aux conditions de collecte. Ce type de bac est disponible dans les magasins de bricolage et de jardinage.

Calitom a négocié des tarifs préférentiels pour les mairies qui organisent un achat groupé de bacs pour leurs administrés, et propose aussi une distribution de composteurs sous forme de commandes groupées auprès des municipalités. Pour tout renseignement sur les modalités pratiques, contactez le secrétariat de la mairie.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

21 janvier DUCHATAUX Cubano

Décès :

23 janvier LADONSKI Patrick

6 février SOIRAT Marcel

Inhumations au cimetière de Xambes :

1^{er} février TESSIER, veuve DRONNEAU, Monique

9 février FAURY, épouse BRANCHUT, Rolande



Les Consultations Externes du CH de RUFFEC

RADIOLOGIE SCANNER ECHOGRAPHIE MAMMOGRAPHIE

sur rendez-vous de 9 H 00 à 17 H 00 du Lundi au Vendredi ☎ 05.45.29.50.23

Dr MKINSI - Dr JORIO - TELERADIOLOGIE CH ANGOULEME - Dr JOYES (lundi)

CENTRE DE PÉRINATALITÉ - SUIVI DE GROSSESSE

GYNECOLOGIE sur rendez-vous de 9 H 00 à 17 H 00 ☎ 05.45.29.50.85

Dr DEMONDION Vendredi Dr DUVOUX Lundi *Suivi femme* : Mme DUTHEIL - Mme RÉ
Mme HUBERT - Mme LIZOT

ADDICTOLOGIE

☎ 05.45.29.54.93

Dr TABUTEAU
Dr RIGAUD

Mardi

LAJUBERTIE C. (Psychologue) Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

ACCES AUX SOINS DE SANTE

(PASS)

☎ 05.45.29.54.93

Dr TABUTEAU

Jeudi

BOYAVAL AM. (IDE)

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES sur rendez-vous de 8 H 00 à 17 H 00 ☎ 05.45.29.50.80

CARDIOLOGIE	Dr LANDRAGIN Dr VIEYRES	mercredi matin 1 fois/mois mardi matin 1 fois/mois
DIABÈTE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DIABÉTOLOGIE	BOUVIER V. IDE Dr CHAMEAU-LAGARDE	du lundi au vendredi mardi 2 fois par mois
DIÉTÉTIQUE	GUIGNOUARD S.	mardi après-midi & mercredi matin
GASTRO-ENTÉROLOGIE	Dr de BAYSER	vendredi
HYPNOSE MÉDICALE	CORMAU B. IDE GUYON C.M. Psychologue	mercredi
ORL	Dr SCHLEGEL	lundi & mercredi
ORTHOPÉDIE	Dr MULLER	jeudi matin
PLAIE ET CICATRISATION	BOUVIER V. IDE	du lundi au vendredi
PNEUMOLOGIE ALLERGOLOGIE Dépistage apnée du sommeil	Dr LAGRANGE Dr BARA	lundi après-midi vendredi
RHUMATOLOGIE	Dr BORDE	mercredi
UROLOGIE	Dr GUILLAUME	jeudi
VASCULAIRE	Dr HIRSCH	mercredi après-midi 1 fois/mois
VISCÉRALE	Dr CANCEL Dr JACQUEMET	vendredi matin 1 lundi tous les 15 jours

ORTHOPTISTE

BLANLOEUIL M. laservision-angouleme.com
sur rendez-vous ☎ 06.76.95.93.98

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et
de Diagnostic
(CeGIDD)
(VIH, hépatite B, C, IST) ☎ 05.45.24.42.84



Infographie Laurence Paponnet

Des Nouvelles de Xambes n° 50

Magazine gratuit,
diffusé à 160 exemplaires
Responsable de la publication :
Géraldine JÉRÔME
Impression :
Mairie de Xambes (Charente)
Conception et réalisation :
Commission Communication
Dépôt légal : juillet 2022

Ne pas jeter sur la voie publique

Photos 1^{re} de couverture :
Annick Causel